



FFvolley

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°8 DU 29 JUIN 2021 (consultation électronique)

SAISON 2020/2021

Ont participé à la consultation électronique :

Mesdames :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Patricia MAZZOLA, Annie PEYTAVIN

Messieurs :

Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Jean-Paul ALORO, Michel BOURREAU, Alexandre COUDERC, Laurent DANIEL, Richard GOUX, Ludovic GUILLET,

Jean-Louis LARZUL, Jean-François MOLEY, Alexandre TRAN BA THO

Objet : DESIGNATION DE DEUX MEMBRES DU COMITE DE GESTION CD 14

Le Conseil d'Administration de la FFvolley a été informé des faits suivants :

*« A la suite à la démission du président et de secrétaire général de l'association **du Comité Départemental de Volley-Ball du Calvados**, ainsi que de l'abandon de mandats des autres dirigeants, l'association se trouve dans l'impossibilité d'être administrée conformément à ses statuts. Cette situation de blocage est accentuée par des incertitudes quant à la viabilité financière de l'association. »*

Suite à ce constat, le Conseil d'Administration, par consultation électronique qui s'est déroulée du 18 au 22 juin 2021 et pour soutenir le Comité, a décidé de mettre en œuvre l'article 4.3.5 du Règlement Intérieur.

Cet article prévoit la création d'un Comité de Gestion où doit siéger notamment deux membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est donc appelé à se prononcer sur la désignation de ses membres qui participeront à ce Comité de Gestion.

Par consultation électronique le Conseil de Surveillance désigne :

Madame Aline GEMISE-FAREAU et Monsieur Philippe VENDRAMINI.

Fait à Paris le 29 juin 2021.

La Présidente
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire
Philippe VENDRAMINI

Présenté au prochain Conseil d'Administration
Date de diffusion : 30/06/2021
Auteur : Philippe VENDRAMINI